

## Tarif du car

**155 €**

Déjeuner à Saintes compris dans le prix

## Voyage en car

### ALLER

- Départ le lundi matin 29 septembre
- Arrivée à Lourdes en fin d'après-midi

### RETOUR

- Départ le samedi soir après le dîner
- Voyage de nuit, arrivée dimanche matin

## Villes de départ (Bus PMR)

PLOUGASTEL-DAOULAS (EHPAD) avec les arrêts suivants:

- LANESTER - VANNES

GUINGAMP avec les arrêts suivants:

- LAMBALLE - RENNES

SAINT-MALO avec les arrêts suivants:

- FOUGÈRES - VITRE

LAVAL avec les arrêts suivants:

- LE MANS - CHÂTEAU du LOIR

## Villes de départ (Bus Pèlerins)

PLOUGASTEL-DAOULAS (SUPER U) avec les arrêts suivants :

- QUIMPER - LANESTER - VANNES

GUINGAMP avec les arrêts suivants:

- LAMBALLE - RENNES

SAINT-MALO avec les arrêts suivants:

- RENNES

LAVAL avec les arrêts suivants:

- LE MANS - CHÂTEAU du LOIR

Les arrêts des cars peuvent être modifiés en fonction des inscriptions par secteur

## Hôtels

Le prix indiqué est un prix de groupe en pension complète pour 1 personne

Nous ne pouvons garantir le choix de votre hôtel.  
Il dépend des places disponibles.

Hôtels	Ch. double / twin / triple	Ch. single
** BIARRITZ	320,00 €	380,00 €
** CALVAIRE	335,00 €	425,00 €
** COMPOSTELLE	345,00 €	485,00 €
*** CHRISTINA	340,00 €	475,00 €
*** ARIANE	350,00 €	495,00 €
*** ANGELIC	355,00 €	510,00 €
*** SAINT LOUIS	370,00 €	515,00 €
*** ANGLETERRE	375,00 €	535,00 €
*** BEAU SITE	375,00 €	535,00 €
*** STELLA	380,00 €	540,00 €
*** HELIANTHE	400,00 €	535,00 €
*** NATIONAL	400,00 €	635,00 €
**** MIRAMONT	445,00 €	680,00 €
**** PARADIS	450,00 €	640,00 €
**** ROISSY	495,00 €	700,00 €
*** ST SAUVEUR	545,00 €	780,00 €
HNDL / SANCTUAIRE		
AVE MARIA	245,00 €	305,00 €
HOSPITALET	235,00 €	295,00 €
FLORENCE	325,00 €	450,00 €
HNDL / SANCTUAIRE : Prévoir le pique-nique du LUNDI SOIR		

Nous nous faisons une joie de vous retrouver auprès de Notre-Dame du Rosaire.  
Bonne préparation de votre pèlerinage.



**PÈLERINAGE DU ROSAIRE**  
**DU 29 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2025**

Thème du pèlerinage:

**AVEC MARIE,**  
**PÈLERINS D'ESPÉRANCE**



L'Espérance en Marie

**Avec Marie pèlerin d'espérance.**

Cette année, c'est le frère Jean-Paul Vesco, évêque d'Alger, cardinal depuis décembre 2024 qui nous aidera à cheminer dans l'espérance, avec Marie. Riche de son expérience de pasteur dans une église minoritaire, il nous partagera ses 'secrets' pour tenir bon dans les épreuves.

**A l'école de Marie, nous entrerons dans cette espérance qui ne déçoit pas.**

Frère Antoine de LAFAYOLLE - Op Prieur du couvent de Rennes  
Directeur du pèlerinage du Rosaire Bretagne-Maine

**HOSPITALIERS**

## Informations

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,  
vous pouvez nous joindre :

**Par courrier :** Association du pèlerinage du Rosaire  
3, rue Brizeux  
35700 RENNES

**Par téléphone :** 06 77 12 95 31 / 02 23 20 04 30

**Par mail :** secretariat.bm@pelerinage-rosaie.org

## Dossier d'inscription

**Inscription papier :** 1 dossier par couple

**Inscription en ligne :** Inscription individuelle

Si vous voyagez par vos propres moyens,  
vous devez régler auprès du secrétariat les frais de  
dossier de **50 € / par personne**.

Une contribution solidaire obligatoire de  
**20€ / personnes** est demandée pour venir en aide  
au transport des malades.

### **IMPORTANT :**

L'inscription sera validée à réception  
complète du paiement.

**Possibilité de payer en plusieurs fois :**  
l'inscription sera validée à réception  
de la totalité des chèques avant le 10  
septembre.

Les chèques seront encaissés à votre  
convenance.



## Charte de BIENTRAITANCE

A la demande du sanctuaire de Lourdes, chaque  
hospitalier devra signer la Charte de Bientraitance  
pour la protection des mineurs, des personnes  
vulnérables

## Paiement

Par chèque, par CB sur notre site internet

Nouveauté cette année :

**POSSIBILITÉ DE PAYER PAR VIREMENT**

Le RIB est indiqué sur le dossier d'inscription

## Annulation

Si vous devez annuler votre pèlerinage, merci d'avertir  
au plus vite le secrétariat. Vous serez remboursé au  
mois d'octobre, déduction faite des frais de dossier.

## Dossier pour le départ

Les dossiers pour le départ vous seront remis lors des  
réunions de préparation du pèlerinage :

**Le samedi 20 septembre à Rostrenen**

(salle paroissiale) pour les départements **22 - 29 - 56**

**Le dimanche 21 septembre à Rennes**

(couvent des dominicains - 3, rue de Brizeux ) pour les  
départements **35 - 53 - 72**

Pour les hospitaliers empêchés de participer aux  
réunions, leur dossier sera envoyé par courrier postal.

## Inscription Pèlerin en Accueil

La fin des inscriptions pour les pèlerins en accueil  
est le **20 Août**

Adulte : **480 €**

Enfant et Ado: **355 €**

## Programme de la journée du mardi

- 10h00 : Messe de région
- 11h00 : Photo de la région sur l'esplanade
- 14h00 : Cierge de la région à la chapelle des  
lumières

D'autres activités vous seront proposées l'après-midi :

- "Sur les pas de Bernadette" pour les nouveaux  
pèlerins
- Visite du sanctuaire
- Chemin de croix dans la prairie

## Samedi 4 octobre

11h00 : Pot de l'amitié pour tous les bénévoles de la région  
(Hospitaliers, Choristes, Hôtesse et Commissaires  
à l'AND BLEU - 5ème étage)

17h00 : messe anticipée à Sainte Bernadette avec la  
cérémonie de l'auxiliarat.

## Servir à Lourdes

La 1ère inscription est une démarche  
personnelle. Elle comprend le service à Lourdes et  
la participation à la vie de la section régionale de  
l'association tout au long de l'année.

Si vous souhaitez plus d'informations sur "SERVIR  
à LOURDES", vous pouvez contacter le secrétariat  
par mail ou par téléphone.

**Condition d'âge d'un nouvel hospitalier entre 18  
et 70 ans.**

L'AUXILIARAT se demande lors de la 3ème  
de service

La TITULARISATION se demande lors de la 5ème  
année de service

**Bonne préparation de votre pèlerinage  
A bientôt auprès de Notre-Dame du Rosaire**

**Les membres du conseil régional**

## CHARTRE DE BIENTRAITANCE

*Pour la protection des jeunes mineurs, des personnes vulnérables et la sécurité de tous*

### Pourquoi une charte de bientraitance ?

Bénévoles du Rosaire (hospitaliers, commissaires, hôtesse, religieux...), nous sommes amenés à côtoyer de nombreux jeunes (lycéens, collégiens et primaires) et des pèlerins fragiles, âgés, malades ou handicapés, à Lourdes en octobre ou dans nos activités tout au long de l'année.

Dans les pas du Christ serviteur, ces missions nous obligent et nous engagent à être particulièrement exigeants et irréprochables ensemble, afin que le Pèlerinage et ces rencontres soient vécus dans la sérénité par tous, pèlerins en situation de vulnérabilité, jeunes et bénévoles. Il nous faut donc adopter individuellement et collectivement une attitude et des comportements ajustés, appropriés et responsables, conformes à l'Évangile.

Cela est essentiel pour le bien-être des personnes qui nous sont confiées et la sécurité de tous.

#### Quelle est la définition de la vulnérabilité ?

« Une personne vulnérable est soit un mineur, soit une personne qui, en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique, de son état de grossesse, ou d'une privation de liberté personnelle, se trouve dans un état qui **limite, même occasionnellement, sa capacité de compréhension ou de volonté, ou en tout cas de résistance** à un abus d'autorité, un abus de confiance ou un abus physique. »

*Charte de protection des mineurs et des personnes vulnérables  
Diocèse de Tarbes et Lourdes / Sanctuaire de Lourdes*



#### Quelle est l'attitude juste et responsable attendue ?

- 1) **Accueillir, respecter et protéger chacun.**
- 2) **Manifester une égale bienveillance envers chacun en établissant des relations non exclusives, sans favoritisme, sans autoritarisme ni familiarité.**
- 3) **Adopter une attitude adaptée et convenable, dans notre langage, nos gestes et notre tenue vestimentaire. S'abstenir de consommation de tout stupéfiant ou excessive d'alcool, de tabac, et ne jamais en proposer à des mineurs.**
- 4) **Ajuster sa relation à l'âge et à la capacité de la personne côtoyée ainsi qu'à la situation.**
- 5) **Réfléchir à nos gestes, nos mots ou nos attitudes, qui peuvent être perçus différemment de notre intention de départ.**
- 6) **Proscrire les manifestations excessives d'affection, les paroles et gestes déplacés et inappropriés, afin d'éviter toute situation ambiguë.** Proscrire également les paroles irrespectueuses et les gestes violents.

**7) Respecter la sensibilité, la pudeur, l'intimité et l'intégrité des personnes côtoyées en sollicitant leur accord préalable, notamment dans les chambres (habillage, soins), aux toilettes et aux piscines.** Éviter d'imposer, de brusquer ou de contraindre physiquement ou moralement ceux qui nous sont confiés et ceux qui nous aident.

**8) Favoriser la qualité d'écoute et de dialogue avec la personne vulnérable, en gardant une juste distance et sans domination.** Une juste distance et une posture adaptée, c'est se positionner à sa hauteur si la personne est en fauteuil ou s'asseoir sur une chaise à ses côtés si elle est alitée.

Avoir de l'empathie n'est pas solliciter des marques d'affection : ne pas chercher à séduire et ne pas se laisser séduire.

**9) Éviter d'être seul avec une personne vulnérable, en favorisant un travail en équipe pour éviter toute suspicion.** Les personnes malades ou handicapées sont souvent à la recherche de marques d'humanité voire d'affection : il nous faut être vigilants en veillant à rester à une juste distance et si possible visibles de tiers lors de nos échanges. Demander de l'aide si nécessaire.

**10) Acquérir des compétences et de bonnes pratiques afin de bien accompagner les personnes,** en sollicitant les bénévoles expérimentés et en participant aux formations proposées par vos régions ou votre service.

**Enfin, il est demandé dans tous les cas, de faire preuve de justesse et de discrétion pour respecter la vie privée de chacun et la présomption d'innocence.**

Moi, \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2025,

- je m'engage à suivre cette charte pour le bien de tous
- je certifie n'avoir jamais été condamné et ne pas être mis en cause pour des infractions à caractère sexuel ou liées aux mineurs et personnes vulnérables
- j'ai conscience que tout manquement de ma part à cette charte entraînerait une sanction par la Direction du Rosaire, pouvant aller jusqu'à l'exclusion immédiate du Pèlerinage.

Signature :

**La protection des personnes vulnérables dépend de la vigilance de tous, nous avons le devoir de signaler tout manquement à ces règles.**

**Si vous êtes témoin ou victime de gestes inappropriés ou de paroles déplacées pendant le Pèlerinage, contactez la cellule mise en place :**



**07 85 38 93 11**